

Poisons d'avril et mauvaises rumeurs

Au dire de certains, la terre ne serait plus ronde mais plate, des avions diffuseraient du poison sur les populations, les vaccinations nous mettraient en danger. Des centaines de complots venus d'Absurdie fournissent des oreilles avides de turbulences. Partout on insinue le doute, on alimente de haine les apôtres du mal et les esprits fragiles.

La vérité perd toutes ses valeurs face au plausible et au vraisemblable et devient individuelle...

Dans la « lettre », pas de fake-news, l'été du village s'annonce avant tout culturel avec une expo des œuvres de Lucien VESSIO des concerts classiques de l'académie RESSEGUIER, une ode à l'ormeau de Lucette LABRANDE.

Nul doute que la suite n'incitera pas à la monotonie. A suivre dans la prochaine « lettre » début juillet.

Sommaire

Page 1

- Le mot du maire.
- Foulées du Malbec

Pages 2-3

Vie communale.

Pages 4

- Expo Lucien VESSIO.

Page 5

- Suite Foulées du Malbec

Page 6

- travaux à Cournou

Pages 7-8

- budget 2019

Page 9

- Election européenne

Pages 10-11

- Pratique

Page 12

- Carnet. - PSV d'Oit.

Le mot du maire

L'hiver est passé si discrètement que même les premières chaleurs sont apparues en février

A l'heure où j'écris ces lignes nous sommes en pleine préparation du budget 2019. La marge de manœuvre diminue, la compensation de solidarité rurale est amputée de vingt pour cent... malgré tout, nous avons une trésorerie saine et nos projets et travaux suivent leurs cours.

Les grands programmes 2019 sont en priorité, la finalisation du projet d'espace associatif ainsi que la restauration du clocher de Cournou.

Au Bourg, les travaux d'assainissement collectif du Bout du lieu dont le budget a été validé par AQUARESO (syndicat intercommunal du réseau d'eau) devrait commencer d'ici quelques mois.

Au Roques, l'installation des groupes de pompes à chaleur à l'extérieur a été effectuée et je tiens à souligner le travail d'Eric pour avoir conçu et réalisé l'abri de protection de ces appareils.

Enfin, je l'espère la nomination des rues et places devrait également débiter.

Quand à la restauration du retable et de la chapelle du Rosaire de l'église St Laurent, ils suivent leur cours.

Une prochaine lettre paraîtra début juillet pour vous présenter, plus en détail, le programme des différentes animations et fêtes de l'été.

Bon printemps à tous !

Le bonheur ne s'acquiert pas, il ne réside pas dans les apparences, chacun d'entre nous le construit à chaque instant de sa vie avec son cœur.



De fouler du Malbec, aux foulées du Malbec

Nos grands ancêtres vignerons n'en reviendraient pas !

Toutes ces femmes et tous ces hommes empressés qui galopent et s'époumonent dans nos collines dans la froidure de janvier pour, soit disant, « fouler du Malbec ».

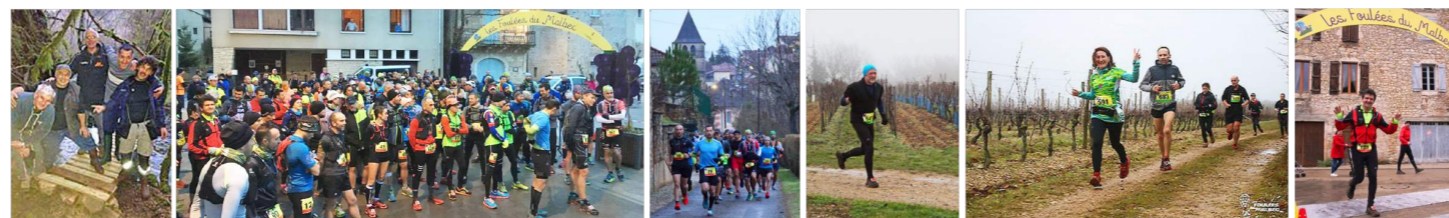
En 2010, il aura fallu qu'une idée récurrente obsède les têtes de quelques viticulteurs locaux pour mettre en évidence que le jour de la St Vincent, leur patron, devait devenir l'événement hivernal de ce village.

Une douzaine d'exploitants viticoles imaginent et élaborent alors un week-end festif et annuel où une cuvée commune est bénie à l'issue d'une procession du saint. Une randonnée pédestre est proposée aux marcheurs et la journée se termine autour d'un festin sur la place du village.

Une excellente idée en effet pour une belle journée de fête au cœur de l'hiver. En mettant en avant, et en commun le patrimoine viticole, on fait renaître des traditions de confrérie et une magnifique cordialité semble s'édifier. Mais rapidement minées par quelques petites incompréhensions, ce bel assemblage ne survivra que 3 ans.

S'ensuit une année blanche et des regrets qui germent dans d'autres têtes: « c'était quand même une bonne grande idée ». C'est ainsi qu'au sein du comité des fêtes, deux individus (que nous nommerons simplement Pierre et Néné) décident de faire renaître en 2014 la St Vincent avec une simple rando et un repas. Le succès est au rendez-vous. En 2015 il est mis en place un trail de 18 km et les années suivantes 2 trails, 11 et 20 km et pour la dernière édition 11 et 24 km, une marche nordique de 11 km et 2 randonnées de 12 et 16 km. Le principe premier étant de traverser les trois villages de la commune.

Suite page 5 →



VIE COMMUNALE

**La cérémonie de commémoration
du 8 mai 1945
se déroulera au bourg à 11h30
et sera suivie d'un vin d'honneur.**

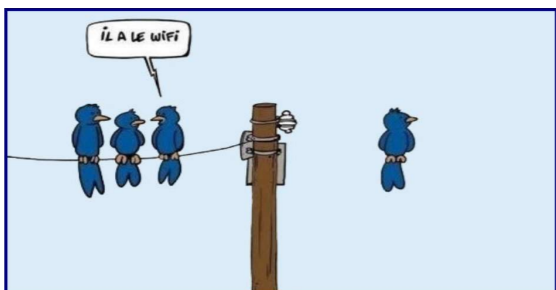
Rappelons que cette date marque la capitulation de l'armée nazie et que le bilan humain est sans équivalent dans l'histoire avec plus de soixante millions de morts majoritairement civils.



Un grand merci à Jean Luc TARDIEU qui a réalisé, de mains de maître, des panneaux de signalisation pour orienter vers la gariotte des Roques. Ne manquez pas de passer quelques moments de calme dans ce superbe site où une première superbe table de pic-nic vous attend.



Le vide-greniers du Bondoire aura lieu le dimanche de Pentecôte soit le 09 Juin.
Emplacement 10 euros.
Petite restauration sur place.
Pour tous renseignements appeler le:
05 65 30 52 70 ou 06 83 66 86 46
Les bénéfices sont destinés à la restauration de l'église du bourg.
Venez nombreux, vendre ou chiner.



Toit de la mairie



La couverture de la mairie qui montrait plusieurs points de faiblesse a été refaite par l'entreprise RESSEJAC de Luzech pour un montant d'environ 18 000 € financée intégralement par la municipalité.

Cantine



Les repas de la cantine du collège ont augmenté de 0.22 €. De 4.31 €, ils sont passés à 4.53 €. Afin de pallier à cette hausse, une convention sera passée entre les mairies de Luzech, Parnac et St-Vincent pour prendre en charge cette différence. En conséquence, il n'y aura pas de surcôt pour les familles. Pour notre commune, cela représente: 2448 repas x 0.22 €, soit 538.56 € par an. Je rappelle que les collèges sont sous la compétence du département.

Zone de chaleur



Non ce n'est pas le radeau de la méduse !

C'est un de ces endroits où l'on se sent bien tout simplement, où la chaleur n'est pas que thermique. On y rentre sans retenue, sans parure. On pérore, on joue, on sirote et on échange. Ici, le mot bonjour veut dire vraiment bon jour et chaque voisin devient un copain.

Alors, Vive les beaux jours! et Bienvenue au café Radio Tilleul.

Le café reprend ses horaires d'été à compter du 21 avril

Mercredi de 14 H à 20 H. Jeudi de 15 H à 20 H.

Vendredi de 15 H à 20 H. Samedi de 14 H à 20 H.

Dimanche de 10 H. à 20 H.

LES FONTANELLES ART

La galerie vous convie au prochain vernissage le samedi 20 avril pour l'expo de photos de Nadine BOFFETTI et des sculptures de Anne LEBRETON-LAUNES. L'exposition suivante aura lieu du 8 au 30 juin, on pourra découvrir les dernières sculptures de Lesley POWELL ainsi que les peintures de Norbert BERCH. «On vous dit à bientôt»

VIE COMMUNALE

Dates à retenir

**01 juin.
1 an du café Radio Tilleul**

**09 juin.
Vide greniers du Bondoire
au bourg**

**22 juin.
Repas de St Jean aux Roques**

**15-20 juillet
Concerts quotidiens du séminaire
P. Rességuier Eglise St Laurent**

**2-4 août.
Fête votive de St Vincent**

**10-11 août.
Fête votive de Cournou**

**17 août.
Soirée Espagnole aux Roques**

**24 août.
Sardinade Café radio tilleul**

Concerts Académie d'été 2019

**Ils nous avaient enchantés lors
des deux dernières éditions.
Bonne nouvelle, ils reviennent !**

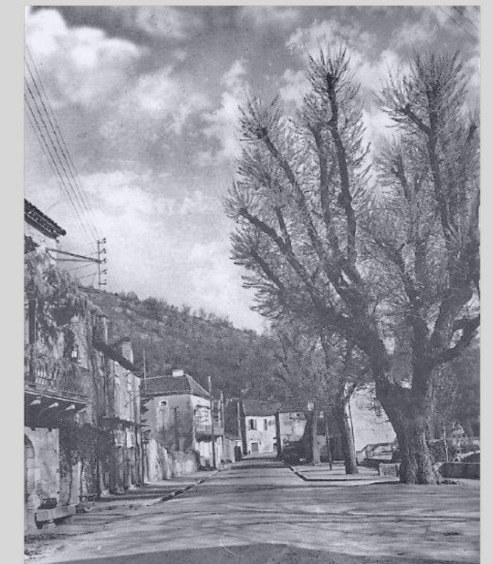


Jean Paul RESSEGUIER revient, cet été, pour animer un nouveau stage pour des chanteurs et musiciens professionnels au moulin. Les artistes se produiront en concert chaque soir de la semaine du 15 au 20 juillet dans l'église St Laurent du bourg. Ces représentations seront gratuites, avec simplement un chapeau à la sortie au bénéfice de l'association «Le Bondoire».

Lucette et l'hommage à l'ormeau

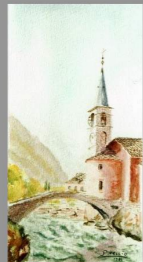
Lucette LABRANDE qui était la tante de Annie, Jean Claude, Jacques et de André LABRANDE, nous a gratifiés de ce petit poème qu'elle a écrit en 1985. Il rappelle, pour les plus anciens, le grand ormeau de la place du bourg, abattu la même année et remplacé depuis par un tilleul qui a inspiré le nom du café associatif.

Vieil ormeau tu tendais au-dessus du rivage
Tes bras majestueux,
Le ruisseau à tes pieds reflétait ton ombrage
Avec le bleu des Cieux.
Tu étais monument de la place centrale
Où jouaient les enfants.
Les plus vieux s'asseyaient sous ton ombre ancestrale
Pour causer en rêvant.
Que de générations ont dansé sous ton ombre
Lorsqu'à la St Laurent
Eclairait de lampions venelles et rues sombres
Sous la lune d'argent.
Mais les siècles ont usé ta puissante ramure
Menaçant de tomber
La lame a eu raison de ta belle parure
Il t'a fallu céder.
Ici bas tout finit, vacillante mémoire
Qui aussi s'éteindra,
Tu as pris avec toi une page d'histoire
Moi, je ne t'oublierai pas.
5 décembre 1985 Lucie - St Vincent



Madame Christiane VESSIO a légué 594 tableaux au Secours Populaire Français du Lot.
L'Artiste Lucien VESSIO, décédé, originaire de St Vincent Rive d'Olt a maîtrisé différentes techniques.

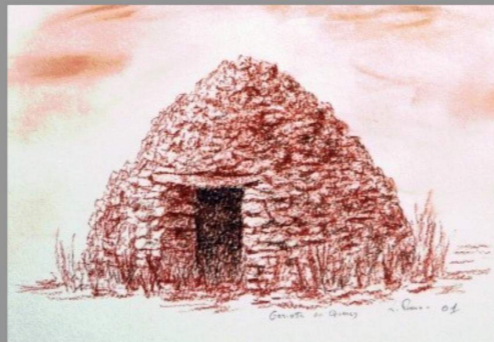
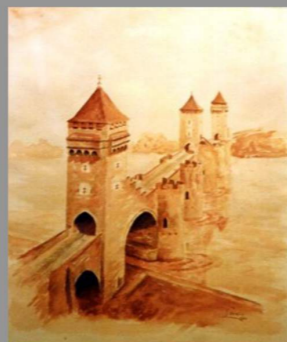
Aquarelles
Huiles
Acryliques
Encres
Lavis
Sanguines
Crayons



Il a profité de ses multiples voyages pour peindre tout un panel de paysages aussi beaux les uns que les autres, des bâtisses remarquables, des natures mortes et des portraits complètent la collection.

Depuis le legs, le Secours Populaire Français a exposé quelques toiles :

- Au golf de Souillac ou une vente aux enchères aura lieu le 28 avril.
- À la foire aux livres de Martel.
- Au Café Associatif Radio Tilleul .



Venez nombreux admirer une partie de son œuvre durant nos deux expositions estivales à la salle des fêtes du bourg :

Du 14 au 21 juillet et du 12 au 19 août

Accès libre tous les jours de 9h à 12 h et de 16h à 19h Nocturne : 20h les samedi 20/07 et 17/08

Vernissage le 14 juillet à 17h

La vente de ces toiles est au profit du Secours Populaire Français du Lot.
Au nom de nos Bénéficiaires nous vous remercions pour votre générosité.

Foulées du Malbec suite

Pierre, à quoi tient cette réussite ?

Bien sûr déjà à l'ensemble des forces vives du village qui se sont affirmées dès l'amorce du projet. On pourrait ici vous présenter une liste des bénévoles mais celle-ci est tellement longue et le risque d'en oublier est tellement grand qu'on préfère à nouveau leur dire combien leur présence et leur disponibilité ont été essentielles à la réussite de chacune des manifestations.

Il faut évidemment reconnaître que l'aide de quelques «pointures» et spécialistes a été également indispensable. Nous devons d'ailleurs rendre quelques hommages particuliers: à Lionel FABRE qui depuis 2015 repère et invente des tracés tant appréciés par les trailers, à Gilbert BROUQUIL qui connaît comme sa poche chaque combe et chaque colline environnante et qui, avec Laura BOUCHUD et bien d'autres, tracent, balisent et nettoient les parcours, à Christian CAUMONT le speaker de charme qui maîtrise si bien son sujet qu'on le croit intime de chaque coureur, à Pascal BROUQUIL et Jean Michel TOGNONI qui nous régaleront rituellement d'un fabuleux festin. Saluons également l'aide indispensable de nos sponsors et de la municipalité.



Lionel FABRE dans son exercice favori.



Laura BOUCHUD
Pierre MERIGUET
Néné DIMANI



Christian CAUMONT
Interview de
Laurent JALLABERT

Environ 70 bénévoles s'impliquent dans l'organisation dont une soixantaine du village. Le repas du dimanche est préparé pour 150 convives (coureurs, randonneurs et bénévoles). La préparation de l'épreuve commence 6 mois avant la date, recherches et études de parcours, défrichage, construction de passerelles, recherche également de financement, de nouveaux partenaires. Notre budget est d'environ 5000 Euros sans compter l'aide de tous nos sponsors et donateurs, par ordre alphabétique : Boissor, Le département, Desgourmets (pâtisserie), La Capel, Intersport, la municipalité (aide matérielle), la Rapiette (bière), l'UIVC (Union Interprofessionnelle du Vin de Cahors) et des viticulteurs locaux.

Participation annuelle toutes épreuves confondues

2015	92 participants
2016	177 participants
2017	291 participants
2018	358 participants
2019	535 participants



Ta seule limite c'est toi-même.



Gilbert BROUQUIL

LE CHALLENGE DU DIABLE Ô VIN

Depuis 3 ans il a été créé un classement sur quatre courses régionales, il est établi au meilleur temps cumulé des 4 épreuves

- 1 Les foulées du Malbec.
- 2 Le trail de l'aqueduc
- 3 Le trail des fontaines
- 4 Les collines du Diables

Cette année le trophée sera remis en mai à Saint Vincent

PALMARES

2015

- Trail 16 km
1 JORRO Julien
2 KIÉNE Grégory
3 BONNEFOUX Julien

2016

- Trail 18 km
1 JORRO Julien
2 CESCATO
3 GOULMOT Sébastien

2017

- Trail 20 km
1 BALITRAND Dominique
2 JOUCLAS Pierre
3 DE BARROS Christophe
Trail 11 km
1 RODRIGUEZ
2 BRUGALIERES
3 CANCE Jeremy

2018

- Trail 20 km
1 LHERMINIER Johnny
2 JOUCLAS Pierre
3 BALITRAND Dominique
Trail 11 km
1 RODRIGUEZ Alexis
2 SIMON
3 BAUTIGARTNER Antoine

2019

- Trail 24km 1250D+
1 DE BARROS Christophe
2 CAMUS Bertrand
3 GOULMOT Sébastien
Course Nature 12km 275D+
1 VIRELAUDE Maxime
2 DELCLOUP Théo
3 RESSES Antonin
Marche Nordique 12km 275D+
1 MOLINIER Dominique
2 LAUZU Joël
3 DAS VINHAS Rui

Cournou espace associatif, chantier en cours.

Pari tenu presque gagné !



Ce beau bâtiment, marquant de son époque, car, ancienne école de garçons durant plusieurs décennies, mais victime de la désertification des campagnes dans les années 1930 ou 40, (la première guerre mondiale a tué 13 futurs pères du village) n'avait plus comme vocation que d'être un point de rencontre ponctuel lors de quelques repas ou la fête du village mais dans quelles conditions...Son aspect se détériorait, il fallait faire quelque chose ou se résoudre à le démolir.

La municipalité actuelle avait donc inclus dans son programme la création d'un espace de rencontre dans le village de Cournois. Donc, dès avril 2014, après une réunion avec le comité des fêtes et la société de chasse, décision fût prise de réhabiliter et réaménager ce beau bâtiment.

2015-2016 : Péripéties de discussion avec le voisin pour intégrer au mieux cet aménagement dans le bourg en respectant les règles de fonctionnement.

2017 : Des solutions sont trouvées pour cet aménagement (merci aux intervenants) et décision est prise de réaliser l'opération- avant -projet en liaison avec les services bâtiments du conseil général- choix de l'architecte.

2018 : Le projet est arrêté et respecte la qualité originelle de ce bâtiment .

Le financement est assuré avec l'aide de l'Etat, de la Région, du Département et surtout grâce aux anticipations budgétaires de la précédente municipalité, donc sans augmentation des impôts.

Encore quelques péripiéties administratives pour l'obtention du permis de construire, puis consultations pour le choix des entreprises et décisions finales de réalisation !

2019 : Le chantier va démarrer !

Mais 48h avant la signature des marchés avec les entreprises retenues – Problème de santé de l'architecte !- Malgré tout, grâce au dynamisme et à l'investissement de son épouse et collaboratrice, la procédure administrative se poursuit, un nouvel architecte intervient et le chantier démarre à la mi-février. Il faut également noter la compréhension positive du projet par les nouveaux voisins.

Les artisans sont sur le pied de guerre, une solution va être trouvée pour permettre de réaliser le vote du 26 mai, et fin juillet, on pourra penser à l'organisation de la fête du village au 11 août !

Comme vous le voyez, y'avait qu'à, on continue, on y arrive !

Tout le village pourra oublier les histoires passées et se retrouver dans ce nouvel ensemble avec cuisine aux normes et salle de réunion ou de spectacle. Vive la vie à la campagne !

J.B. BENNAC.

BUDGET 2019

MAIRIE ST-VINCENT-RIVE-D'OLT - 46 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES			A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	117 789,00	0,00	149 260,06	149 260,06	149 260,06
012	Charges de personnel	85 100,00	0,00	96 900,00	96 900,00	96 900,00
014	Atténuations de produits	62 117,49	0,00	62 117,49	62 117,49	62 117,49
65	Autres charges gestion courante	59 826,46	0,00	58 395,80	58 395,80	58 395,80
Total des dépenses de gestion courante		324 832,95	0,00	366 673,35	366 673,35	366 673,35
66	Charges financières	4 176,26	0,00	3 780,83	3 780,83	3 780,83
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		333 009,21	0,00	374 454,18	374 454,18	374 454,18
023	Virement à la sect* d'investis. (5)	67 186,68		112 206,49	112 206,49	112 206,49
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		67 186,68		112 206,49	112 206,49	112 206,49
TOTAL		400 195,89	0,00	486 660,67	486 660,67	486 660,67

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 486 660,67

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	2 040,00	0,00	1 740,00	1 740,00	1 740,00
73	Impôts et taxes	229 738,15	0,00	233 493,12	233 493,12	233 493,12
74	Dotations et participations	95 594,00	0,00	98 628,00	98 628,00	98 628,00
75	Autres produits gestion courante	18 400,00	0,00	22 109,00	22 109,00	22 109,00
Total des recettes de gestion courante		345 772,15	0,00	355 970,12	355 970,12	355 970,12
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		345 772,15	0,00	355 970,12	355 970,12	355 970,12
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		345 772,15	0,00	355 970,12	355 970,12	355 970,12

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 130 690,55

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 486 660,67

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	112 206,49	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

BUDGET 2019

MAIRIE ST-VINCENT-RIVE-D'OLT - 46 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	554 072,62	415 781,00	182 492,00	182 492,00	598 273,00
	Total des dépenses d'équipement	554 072,62	415 781,00	182 492,00	182 492,00	598 273,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	12 011,06	0,00	12 406,49	12 406,49	12 406,49
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	3 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses financières	15 011,06	0,00	15 406,49	15 406,49	15 406,49
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	569 083,68	415 781,00	197 898,49	197 898,49	613 679,49
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	569 083,68	415 781,00	197 898,49	197 898,49	613 679,49

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	613 679,49

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 379,18	90 746,28	72 692,00	72 692,00	163 438,28
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	115 379,18	90 746,28	72 692,00	72 692,00	163 438,28
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	6 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	81 391,93	0,00	13 019,03	13 019,03	13 019,03
138	Group CL et CL statut part.		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts & cautionnement reçus	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	89 391,93	0,00	26 019,03	26 019,03	26 019,03
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	204 771,11	90 746,28	98 711,03	98 711,03	189 457,31
021	Virement de la section de fonct. (4)	67 186,68		112 206,49	112 206,49	112 206,49
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	67 186,68		112 206,49	112 206,49	112 206,49
	TOTAL	271 957,79	90 746,28	210 917,52	210 917,52	301 663,80

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	312 015,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	613 679,49

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	112 206,49
--	------------

cettefoisjevoté.eu

Élections européennes
26 mai 2019



**Vous êtes citoyen européen,
choisissez l'Europe que vous voulez**

Aller voter, c'est choisir un projet pour l'Europe en phase avec vos convictions et vos valeurs. C'est choisir la composition du prochain Parlement européen et influencer les décisions qu'il prendra au cours des 5 prochaines années. Le Parlement européen agit notamment dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat et l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation et la sécurité.

Un Parlement européen qui vous représente

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

705 *

NOMBRE DE
REPRÉSENTANTS FRANÇAIS
AU PARLEMENT EUROPÉEN

79 *

* Chiffres liés à la sortie du Royaume-Uni prévue le 29 mars

Conditions à remplir pour voter le 26 mai 2019 :

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine ;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune (possibilité de s'inscrire sur une liste électorale consulaire pour les Français établis hors de France).

Pour plus d'informations sur les modalités de vote :

www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

cettefoisjevoté.eu

POUR EN SAVOIR PLUS :



www.touteleurope.eu



www.europedirectfrance.eu



Le Bilboquet vous invite à créer un

PROJET PARTICIPATIF

VIENS TEMOIGNER SUR UN SOUVENIR D'ENFANCE...

... ET CREER ENSEMBLE UNE EXPOSITION



APERÔ OFFERT !

TOURNEE DES HABITANTS

Dans le cadre du Festival du Jeu organisé par l'association Le Bilboquet, nous souhaitons créer un projet participatif avec les habitants de la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble. Ce projet a pour objectif de construire une exposition qui sera montée lors du festival du jeu (le samedi 29 juin dans la cour du château d'ANGLARS) sur la base des témoignages des habitants sur un thème particulier. Cette année, pour garder le fil rouge du jeu, nous avons basé le thème sur le jeu d'enfance et/ou le souvenir d'enfance. Via ce thème, nous pourrions toucher tous les publics (même les enfants peuvent témoigner). Vous pouvez témoigner via un écrit, oralement (dans ce cas, la personne chargée du projet viendra recueillir le témoignage un jour de semaine), avec un dessin etc. Cette exposition est la vôtre, vous décidez de votre support. L'objectif est de recueillir le maximum de souvenirs des différents habitants de la Communauté de Communes et de créer un espace dédié à ces témoignages. Si les personnes qui témoignent le souhaitent, il serait intéressant d'accompagner le support du témoignage écrit par une photo de la personne et/ou du souvenir. Si vous êtes intéressés pour témoigner, se rapprocher de votre mairie et/ou envoyer votre témoignage avant le 30 avril à : Le Bilboquet Maison communautaire de l'enfance Les Tourondels 46140 ANGLARS-JUILLAC Pour plus d'info: 05 65 21 42 55. Ou par mail : vielocale@lebilboquet.org Entrée libre au Festival du Jeu du 29 Juin à ANGLARS aux personnes ayant témoigné.



Sécurité



La gendarmerie du Lot a constaté une recrudescence de cambriolages depuis le mois de décembre. Ce phénomène de série appelle à une grande vigilance. Il convient d'appliquer les conseils suivants.

- Veillez à fermer l'habitation à clé, même lors de votre présence au domicile ou pour une courte absence.
- Ne laissez pas traîner dans le jardin du matériel et de l'outillage.
- Avant de faire entrer quelqu'un dans votre domicile, assurez vous de son identité.
- Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clé de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur à la vue de tout le monde.
- Photographiez vos objets de valeur et notez les numéros de série de vos appareils électroniques, numériques et électroménagers pour faciliter les recherches en cas de vol.
- En cas de démarchage ou comportement suspect à proximité de votre domicile, n'hésitez pas à composer le 17 et en donnant le plus de renseignements possibles. Une patrouille de la Gendarmerie pourra être engagée pour lever le doute.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- Avisez vos voisins.
- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Dans le cadre des opérations "Tranquillité vacances" organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

M.S.A.P.

Le bureau de poste réunit les services sous un même toit avec une Maison de services au public et devient un véritable lieu d'accueil, d'information, et d'orientation. Le bureau dispose d'un îlot de services au public avec un accès à des services numériques. Les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne, en lien avec les opérateurs de services publics « essentiels ».

Services disponibles: LA POSTE. LA CAF. LA MSA. ASSURANCE MALADIE. ASSURANCE RETRAITE. GRDF. POLE EMPLOI. TRESOR PUBLIC. PREFECTURE. ENEDIS. Ouvertures: Mardi: 9h-12h/14h-16h. Mercredi: 9h-12h/14h-16h. Jeudi: 9h-12h/14h-16h. Vendredi: 9h-12h/14h-16h. Samedi: 9h-12h.



Conciliateur

La cours d'appel d'Agen a désigné monsieur Arnaud BORDES en qualité de conciliateur de justice pour nos communes. Le conciliateur de justice est un collaborateur occasionnel et bénévole de la justice. Il est chargé de régler de façon amiable les conflits entre deux parties, qu'ils s'agissent de particuliers ou d'entreprises. Le conciliateur de justice a pour vocation d'éviter un procès, qui peut être une procédure longue et coûteuse pour l'ensemble des parties. Le conciliateur doit instaurer un dialogue entre les parties opposées, et cela qu'elles aient ou non saisi un juge. Le rôle du conciliateur est limité, il ne peut intervenir dans des conflits d'état civil, de droit à la famille ou de conflit avec l'administration. Contact par téléphone : mairie de Luzech ou Prayssac

COLLECTE DES DECHETS

Déchets ménagers (en sac fermé)

St Vincent.....lundi, vendredi. Les Roques, Cournou.....mardi.

Déchets recyclables (en vrac)

St Vincent.....lundi, mercredi. Les Roques, Cournou.....mercredi.

DECHETTERIE DE LUZECH

Lundi et vendredi : 14 à 18h. Mardi, jeudi et samedi : 9 à 12h. Mercredi : 9 à 12h et 14 à 18h.

Frelon asiatique



En préambule, il faut retenir que le frelon asiatique à pattes jaunes, invasif et nuisible, a été classé en 2012 "dangersanitaire" de niveau 2 sur une échelle qui en compte 3.

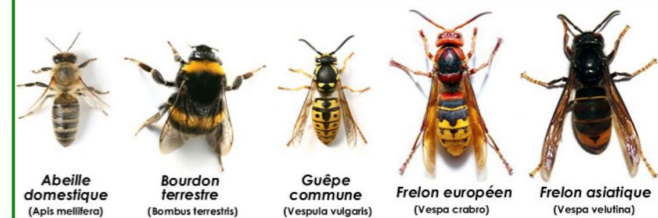
Reconnu comme prédateur des abeilles, il a tout de même tué plusieurs personnes en France en 2018. Aujourd'hui, c'est un danger sanitaire traité inégalement sur le territoire français. Les collectivités qui prennent en charge en totalité la destruction des nids sont encore rares. Mais elles existent.

Comment se débarrasser d'un nid de frelons Se débarrasser d'un nid de frelons n'est pas à la portée d'un particulier. Il faut en effet faire appel à un professionnel. Inutile d'appeler les pompiers, car si le nid de frelons n'est pas situé dans un lieu public, ils n'interviendront pas et vous dirigeront vers des sociétés privées. Vous en serez de votre poche pour l'intervention, avec, selon les conditions de votre contrat d'assurance, une possibilité de prise en charge si vous prouvez le danger imminent de cette présence à proximité de votre habitation.

Méthodes pour éloigner les frelons - Faites brûler un bâton d'encens ou du café moulu, les frelons détestent leur odeur. - Mélangez moitié eau moitié vinaigre blanc et le jus d'un citron et vaporisez ce mélange autour de la zone à protéger.

Spécialistes de la destruction des nids de la région.

- Nuisibles Cahors 06 19 90 50 54 06 50 52 97 89
- Allo frelons à Mercuès 06 75 36 24 05
- Mr Praneuf à Puy L'Evêque 06 67 52 07 57



Le microcrédit pour créer son propre emploi



L'Adie finance et soutient les personnes allocataires des minima sociaux, exclues du système bancaire classique, et désireuses de créer leur propre emploi.

Pour rencontrer l'Adie, il suffit de contacter le 0969 328 110 (appel non surtaxé), et de prendre rendez-vous avec un conseiller Adie de l'antenne la plus proche de son domicile. Dans le cadre de ce rendez-vous, le conseiller Adie et le micro-entrepreneur étudieront ensemble la faisabilité du projet, et monteront un plan de financement.

Il est également possible de présenter son dossier et de faire une demande de microcrédit directement en ligne, via le site Adie, espace micro-entrepreneurs, le site des micro-entrepreneurs financés et accompagnés par l'Adie.

Retrouvez toutes les informations relatives au microcrédit et à l'accompagnement proposés par l'Adie dans la section Le microcrédit en pratique.

Carnet

NAISSANCE

- Noa CHAMPION NGUYEN est née le 15 décembre 2018. Fils de François CHAMPION et de Aurélie NGUYEN domiciliés aux Roques
Bienvenue Noa et félicitations à tes parents.

DECES

- Michel DAULIAC est décédé le 23 janvier 2019 dans sa 78ème année. Il a été inhumé aux Roques le 25 janvier.

- Bruno DAULIAC est décédé le 25 février. Il a été inhumé aux Roques le 27 février.

- Christian MAGRO est décédé le 15 mars. Il a été inhumé à Cournou le 20 mars.

Nous tenons particulièrement à nous associer au soutien et à la douleur de ces deux familles très cruellement touchées par des disparitions successives.

Anne Marie DAULIAC et ses proches tiennent à vous remercier pour tous les témoignages d'affection et de soutien qui aide à supporter ces moments douloureux. Elle tient à s'excuser auprès des familles qui n'auraient pas pu être prévenu à temps de ces deuils.

LOUEZ MIMOSA

Disponible pour occasion spéciale
Mariage, publicité, film...



Tel : 06 03 37 04 39
Email : mimosa.46@outlook.com

MATÉRIEL MÉDICAL ORTHOPÉDIE



GUILBAUD F.
TARAYRE S.



Location - Vente

46140 LUZECH - Tél 05 65 20 10 37



PSV D'OLT



Que le temps passe vite ! il ne reste plus que quelques matches, 5 ou 6 selon les équipes, et la saison sera finie.

Ce qui est sur, c'est que au vu des résultats nous sommes dans la difficulté.

L'équipe fanion, longtemps lanterne rouge, redresse la tête et n'est plus reléguable, encore un effort.

L'équipe II, victime des indisponibilités des joueurs de l'équipe I, est trop souvent incomplète, elle occupe fort logiquement la dernière place et sauf miracle elle sera reléguée la saison prochaine.

L'équipe III devrait se maintenir, de même que l'équipe IV. Les équipes de jeunes s'en sortent plutôt bien, surtout les 15 ans et les 19 ans qui évoluent en ligue.

Prochaines rencontres à domicile

Equipe I

à PRADINES	06 avril à 18h30	AUSSONNE
à PRADINES	05 mai à 18h30	TOUNEFEUILLE
à PRADINES	26 mai à 15h	AUCH

Equipe II

à ST VINCENT	14 avril à 15h	BALMA 2
à ST VINCENT	19 mai à 15h	LAUNAGUET

Equipe III

à ST VINCENT	28 avril à 15h	CAHORS 2
à ST VINCENT	05 mai à 15h	CATUS

Equipe IV

à DOUELLE	07 avril à 15h	ST MATRE
-----------	----------------	----------

www.psvdolt.com

Au mois de février, quand l'eau distribuée aux Roques et à Cournou est devenue impropre à la consommation, la mairie a été confrontée à un problème Il fallait rapidement communiquer avec le maximum d'habitants de la commune et cela ne s'est pas avéré facile.

Alors, afin de vous avertir le plus rapidement en cas extrême, la mairie souhaiterait constituer une liste d'adresses Email la plus grande possible d'administrés. N'hésitez pas à nous transmettre votre adresse postale et Email à : mairiestvincentro@wanadoo.fr

Mairie Info

Tel: 05 65 30 72 97. 09 61 22 76 49.

Horaires d'ouverture

Lundi de 13 H 00 à 17 H 30.

Mercredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Vendredi de 08 H 00 à 12 H 30.

Mairie en ligne

Si vous souhaitez recevoir la lettre communale par courriel, faites nous parvenir votre adresse de messagerie à :

mairiestvincentro@wanadoo.fr